



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DANIEL VANDAL

Député
Saint-Boniface—Saint-Vital



/danvandalforstboniface



@stbstvdan



stbstvdan

Novembre 2020

UN MESSAGE DE DANIEL

Le Canada et le monde continuent de faire face à la pire crise de santé publique de l'histoire récente, mais tout au long de cette crise les gens de Saint-Boniface – Saint-Vital et tous les Canadiens ont relevé le défi. Des voisins ont aidé leurs voisins, des petites entreprises ont soutenu leurs communautés et les travailleurs de première ligne ont travaillé pour garder nos familles en santé et en sécurité.

Dès le départ, nous avons pris des mesures immédiates pour aider les Canadiens avec des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour qu'ils puissent payer leurs factures et que les

entreprises puissent maintenir leurs travailleurs en poste. Nous avons travaillé avec les provinces et les territoires pour aider à financer les services sur lesquels les Canadiens comptent, comme le transport en commun et les soins de santé.

Nous ferons tout ce qu'il faut pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens en les soutenant, ainsi que leurs entreprises, aussi longtemps qu'il le faudra. Car pour bâtir un Canada qui profite à tous, nous devons prendre des mesures audacieuses en matière de santé, d'économie, d'égalité et d'environnement.


INFO


BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

213, ch St. Mary's, pièce 4
Winnipeg MB R2H 1J2
Tél. 204-983-3183
Télé. 204-983-4274

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 434
Ottawa ON K1A 0A6
Tél. 613-995-0579
Télé. 613-996-7571

 dan.vandal@parl.gc.ca

 danvandal.ca

ACCORD SUR LA RELANCE SÉCURITAIRE

Cette pandémie a montré que lorsque nous travaillons tous ensemble, nous nous en sortons tous mieux. C'est pourquoi nous collaborons avec les provinces et les territoires pour veiller à préserver la santé des Canadiens, à assurer leur sécurité et à leur offrir le soutien dont ils ont besoin en ces temps difficiles.

Alors que nous relançons progressivement l'économie et que nous prenons des mesures pour nous remettre des répercussions de la COVID-19, nous investissons plus de 19 milliards de dollars pour aider les provinces et les territoires à procéder à la relance sécuritaire de leurs économies et à rendre notre pays plus résilient aux futures vagues

Le Manitoba a reçu un financement additionnel de 417,78 millions de dollars pour :

- Renforcement de la capacité de **dépistage et de recherche des contacts**;
- Financement visant à obtenir une source fiable en **équipement de protection individuelle (ÉPI)**;
- Soutien des **personnes les plus vulnérables**, comme les aînés;
- Soutien visant à garantir la disponibilité de **places en garderie** sûres pour que les parents puissent retourner au travail;
- Soutien aux personnes qui n'ont pas de **congés de maladie payés**;
- Aide financière aux **municipalités** pour offrir des services clés, notamment en termes de transports en commun.

SOUTIEN DU REVENU POST-PCU

La PCU a joué un rôle essentiel au début de la pandémie en aidant plus de 8,5 millions de Canadiens à payer leurs factures et à se nourrir, au moment où nous avons demandé à tous ceux qui le pouvaient de rester chez eux. Au fur et à mesure que la relance économique se déploie, les Canadiens qui ont bénéficié de la PCU effectueront leur transition vers un programme d'assurance-emploi (AE) plus souple et plus généreux, de façon à ce que les personnes qui y sont admissibles disposent d'outils supplémentaires pour réintégrer le marché du travail.

Le système d'AE est un programme plus souple qui vous permet notamment :

- d'avoir accès à des ressources pour vous aider à chercher et à trouver un nouvel emploi;
- d'avoir la possibilité de travailler pendant une période de prestations tout en conservant une plus grande partie de vos revenus.

INFORMATION : 1-833-966-2099

Voici les moyens par lesquels nous améliorons le programme d'AE et le rendons plus accessible :

- Gel des taux de cotisations pendant deux ans;
- Crédit unique de 300 heures assurables. Vous n'avez donc besoin que de 120 heures pour être admissible aux prestations régulières.

Pour garantir à toutes les personnes à la recherche d'un emploi le soutien dont elles ont besoin, nous avons également créé trois nouvelles prestations :

Prestation canadienne de la relance économique (PRCE)

500 \$ par semaine pendant un maximum de 26 semaines pour les personnes qui ne sont pas admissibles à l'AE, qui ont encore besoin d'un soutien du revenu et qui sont disponibles et à la recherche d'un emploi.

Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE)

500 \$ par semaine pendant un maximum de deux semaines pour les travailleurs qui sont malades ou doivent s'isoler pour des raisons liées à la COVID-19.

Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA)

500 \$ par semaine pendant un maximum de 26 semaines, par famille, pour les Canadiens admissibles qui sont dans l'impossibilité de travailler parce qu'ils doivent prendre soin :

- d'un enfant de moins de 12 ans en raison de la fermeture d'une école ou d'une garderie à cause de la COVID-19;
- d'un membre de la famille ayant un handicap ou d'une personne à charge parce que leur programme de jour ou leur établissement de soins est fermé en raison de la COVID-19;
- d'un enfant, d'un membre de la famille handicapé ou d'une personne à charge qui ne fréquente pas d'école, de garderie ou d'établissement de soins sur l'avis d'un professionnel de la santé en raison du risque élevé qu'il présente de contracter la COVID-19.



À TOUS LES MANITOBAINS :
L'application Alerte COVID est maintenant disponible.
Téléchargez-la dès maintenant pour vous protéger, vous et votre famille.



L'application Alerte COVID respecte vos données personnelles.
Elle utilise le moins d'autorisations possible, tout en assurant votre sécurité et celle de votre famille.

AUTORISATIONS UTILISÉES

AIDER LES PLUS VULNÉRABLES

Alors que nous tentons de surmonter les conséquences de cette pandémie et que nous travaillons à rebâtir, nous savons que certaines choses ne peuvent pas revenir à la normale. Bien que notre système de soins de santé ait bien géré la pandémie, elle a rendu plus évident le besoin d'avoir **accès à un médecin de soins primaires, des services en matière de santé mentale, des services de santé virtuels et un régime d'assurance-médicaments universel.**

Les aînés ont été particulièrement éprouvés par cette pandémie. Pour aider à combattre l'isolement social, nous avons investi 20 millions de dollars supplémentaires dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA). Ce financement permettra aux organisations communautaires d'offrir plus de soutiens aux aînés pendant la pandémie de COVID-19.

Cela signifie que **7 projets à Saint-Boniface—Saint-Vital ont reçu un appui du PNHA cette année.**



J'ai rencontré Nicole Boonstra, directrice générale de Meadowood Manor, pour mieux comprendre l'impact de cet octroi sur la santé mentale et le bien-être des aînés. Meadowood Manor a reçu 25 000 \$ du PNHA, une de trois organisations de la circonscription à recevoir cet octroi spécial.